

PROJET D'ETABLISSEMENT INITIAL

Préambule :

La création du Groupe scolaire Jacques Chirac répond à un besoin de la communauté francophone à Rabat, à la recherche d'une diversification de l'offre scolaire actuelle et sensible aux objectifs fondamentaux définis dans le cadre du protocole de partenariat signé avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, le 25 septembre 2017, en particulier dans ses articles 5 et 6 :

. *article 5 : Projet éducatif*

« Conformément aux valeurs universelles humanistes de l'AEFE, les Parties promeuvent un **projet éducatif plurilingue et multiculturel favorisant l'ouverture et la mobilité internationale.** »

. *article 6 : Développement de la formation et respect des valeurs* « Les Parties conviennent de mettre le Groupe Scolaire au service d'une part, du **développement du potentiel de formation au Maroc** et, d'autre part, des **valeurs de l'enseignement français.** »

Dans les établissements homologués partenaires de l'AEFE, la bonne gouvernance passe par l'élaboration d'un PROJET D'ETABLISSEMENT et la mise en œuvre des instances définies dans la circulaire 1548 du 20 juillet 2017.

Après l'ouverture de notre groupe scolaire, en septembre 2019, ce PROJET D'ETABLISSEMENT INITIAL, élaboré par le chef d'établissement et les membres du conseil de direction sera soumis aux instances au fur et à mesure de leur mise en place, pour aboutir à une version définitive adoptée par le futur CONSEIL D'ETABLISSEMENT.

Définition du projet

Le projet d'établissement est un outil de communication au service d'une politique basée sur des valeurs communes. Il détermine les activités propres à l'établissement qu'il met en œuvre pour atteindre ses ambitions éducatives.

Il se décline sous la forme

- d'axes stratégiques définis en adéquation avec les spécificités de son public et de ses valeurs
- d'objectifs prioritaires au sein de chaque axe
- et de programmes d'action, pour chaque objectif,
- assortis d'indicateurs qualitatifs et quantifiables permettant une évaluation régulière du projet d'établissement.

Les actions font l'objet de fiches annexées au Projet, qui doit rester synthétique et lisible par toute la communauté scolaire : il met en cohérence les actions programmées collectivement grâce à une gestion participative et l'implication de tous les partenaires.

Les axes du projet initial

Le groupe scolaire Jacques Chirac axe sa stratégie sur sa triple identité :

Ecole plurilingue - Ecole connectée - Ecole citoyenne

AXE 1 : « PLURILINGUISME » (Politique des langues)

Le Groupe Scolaire Jacques Chirac a défini le plurilinguisme comme une des trois voies d'accès des élèves à l'excellence et à leur plein épanouissement. Un choix qui relève de l'évidence dans un monde globalisé où le Maroc doit tenir toute sa place.

Objectifs prioritaires :

1. **développer la compétence plurilingue de l'élève** par la mise en œuvre d'une pédagogie basée sur les pratiques prônées par le service pédagogique de l'AEFE (consulter [ici](#))
 - a. action : mettre en place des **parcours adaptés et renforcés en langues étrangères** pour tous les élèves
 - b. action : développer les **enseignements EN langue** (co-intervention en arabe et enseignement de matières impliquant une langue étrangère en anglais) dès le Primaire.
2. **Renforcer la maîtrise de la langue française**, qui constitue le socle de l'éducation plurilingue
 - a. action : **pratiquer et faire pratiquer une expression orale de qualité**, dans toutes les situations de classe et de vie scolaire (correction phonétique, lexicale, structurale)
 - b. action : **diagnostiquer les manques et les faiblesses à l'écrit**, individuelles et collectives, pour cibler les actions de remédiation différenciées, soutenues par des entraînements systématisés
 - c. action : multiplier les situations de classe et de vie scolaire conduisant les élèves à **exprimer une opinion, un sentiment, une émotion**, à l'oral et à l'écrit
 - d. action : inciter nos élèves à faire **certifier leurs compétences en français** par l'Institut Français au Maroc
3. **Renforcer la pratique et la valorisation de la langue arabe**, qui fonde l'identité culturelle de la majorité des élèves.
 - a. action : **pratiquer et faire pratiquer par les élèves une expression spontanée et joyeuse**, à l'oral puis à l'écrit, avec une exigence progressive en terme de correction linguistique, adaptée aux compétences de chacun, et propre à leur faire AIMER la langue et les rendre FIERS de la pratiquer.
 - b. action : **adosser les programmes** fournis par le Centre d'Etudes Arabes à **cette priorité**.
 - c. action : **former les enseignants** au partage des bonnes pratiques, avec l'aide des maîtres formateurs et des professeurs titulaires, en programmant des séances de classe en co-intervention avec le professeur d'école de la classe, sur le principe des EMILE, une à deux heures par semaine.
4. **Installer l'apprentissage et la pratique de l'anglais** comme troisième langue dès la maternelle
 - a. action : pour l'apprentissage de la langue, **adopter le programme d'enseignement «Toefl primary »** pour le Primaire et recruter des professeurs locuteurs natifs en partenariat avec **AMIDEAST** à Rabat.
 - b. action : pour la pratique de la langue, **mettre en œuvre les EMILE** à hauteur de une à deux heures par semaine, en co-intervention entre les professeurs d'école et les professeurs d'anglais
 - c. action : **inciter et préparer nos élèves à la certification** de leurs compétences en anglais

5. Faire vivre le plurilinguisme au quotidien

- a. action : **inscrire le GSJC dans tous les projets et dispositifs internationaux scolaires** proposés au Maroc et dans le réseau des lycées français du monde (semaine des lycées du monde ; ambassadeurs en herbe ; JIJ ; rencontres et échanges scolaires...)
- b. action : **formaliser le PARCOURS PLURILINGUE de chaque élève** (portfolio des langues ; passeport linguistique ; ...)
- c. action : **mettre en valeur les productions des élèves et des classes** par l'ouverture de l'établissement au public : parents ; écoles voisines ou partenaires ; media et réseaux sociaux

AXE 2 : « NUMERIQUE ET INNOVATION PEDAGOGIQUE »

*Le groupe scolaire Jacques Chirac se définit comme une école « connectée » : il met à la disposition des classes, des services administratifs et des usagers, les équipements numériques et les systèmes réseaux nécessaires au bon usage et au développement des outils modernes de communication et d'information : ordinateurs ; projecteurs à courte focale ; tablettes, applications et logiciels éducatifs ; réseau d'internet sans fil ; suites logicielles de gestion, d'inscription, de suivi de vie scolaire ; supports numériques de communication interne et externe ; affichage contrôlé sur les réseaux sociaux...
L'usage de tablettes dès l'école primaire, notamment, permettra, avec discernement, de différencier certaines activités d'entraînement ou d'exercice, de renforcer la notion de parcours individuels et de créer un lien école-maison favorable à l'autonomie des élèves.*

Objectifs prioritaires

1. **Rendre les élèves autonomes et responsables** dans leur usage des techniques modernes d'apprentissage
 - a. action : équiper les classes et les espaces collectifs pour **permettre la mobilité des élèves et la modularité des groupes**.
 - b. action : équiper le groupe scolaire pour **permettre la connexion au réseau interne de communication** et l'accès contrôlé à l'internet.
 - c. action : **former les personnels et les élèves** à l'usage efficace et prudent des équipements multimédia des salles : tableaux interactifs ; écrans et tablettes connectées
 - d. action : **informer toute la communauté éducative des droits et devoirs** en matière d'utilisation des outils numériques et des données personnelles.
2. **Inciter les personnels à participer à la recherche et à l'innovation en matière de pédagogie**
 - a. action : inscrire les personnels aux **formations organisées dans le réseau** de l'Enseignement Français au Maroc
 - b. action : inviter des intervenants extérieurs qualifiés pour des **formations internes**
 - c. action : prendre en charge les **formations individuelles diplômantes** des personnels de l'établissement (C2I2E...)

AXE 3 : « CITOYENNETE »

*Nos élèves sont conduits à développer leur autonomie et leurs compétences citoyennes dans un climat de respect mutuel, de bienveillante fermeté et d'égalité, de mise en valeur de leurs réussites et de leur estime de soi. Les Actions et Projets Pédagogiques de classe, de niveau, de cycle ou d'établissement menés dans le groupe scolaire Jacques Chirac ont tous un lien avec les parcours éducatifs définis par les programmes et le socle commun. Les thèmes abordés dans le cadre du **parcours citoyen de l'élève** doivent répondre à la fois à leurs préoccupations et à leurs besoins, dans le respect du cadre scolaire.*

Objectifs prioritaires

1. Rendre explicites les valeurs qui sous-tendent l'éducation au GSJC

- a. action : Pour les adultes, **lire et signer la Charte des valeurs** au moment de l'admission ou du recrutement, et **s'engager à l'exemplarité** dans son application au quotidien.
- b. action : En Primaire, **rédiger collectivement les règles de vie de la classe et ritualiser leur pratique** au quotidien, dès la maternelle, en adaptant la forme et l'expression aux compétences langagières des élèves
- c. action : A partir du cycle 3, **faire étudier et discuter le règlement intérieur dans les classes**, au début puis au milieu de l'année, avec formalisation des débats pour rendre compte aux instances (conseils des élèves et conseil d'établissement)
- d. action : Pour les temps de récréation, **mettre en place des règles de vie et des méthodes d'autorégulation par les pairs**, sans attendre les conflits !

2. Impliquer les élèves et les personnels dans une démarche éco-citoyenne réaliste

- a. action : Organiser la vie scolaire et les pratiques quotidiennes pour **produire le moins possible de déchets et éviter toutes les formes de gaspillage** : limiter les photocopies ; récupérer le papier ; réutiliser le matériel en évitant les objets à usage unique...
- b. action : **Pratiquer le jardinage pédagogique**, en classe et dans les espaces verts
- c. action : **Inciter les élèves à innover et créer leurs propres « entreprises de protection de l'environnement »** dans le cadre scolaire et associatif (non lucratif).

3. Ouvrir les élèves au monde et aux pratiques interculturelles

- a. action : En classe, dans le cadre du programme obligatoire d'EMC, **faire connaître et mettre en valeur la déclaration des [droits de l'enfant](#)**
- b. action : Dans le groupe scolaire, **favoriser**, avec la vigilance nécessaire, **les Actions et Projets** d'élève, de classe, de cycle, d'établissement, associant éventuellement d'autres partenaires (parents d'élèves, partenaires culturels locaux, associations partenaires reconnues par le conseil d'administration, organismes nationaux ou internationaux comme l'UNICEF autour **de projets culturels (artistiques, scientifiques et sportifs), humanistes et humanitaires** compatibles avec les valeurs de l'établissement.
- c. action : Faire vivre le Groupe Scolaire Jacques Chirac comme **lieu d'ouverture et de diffusion culturelle**, en et hors temps scolaire, en utilisant régulièrement l'auditorium et les espaces collectifs pour mettre en valeur nos productions et accueillir d'autres acteurs culturels : spectacles ; conférences ; débats...